



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-CONSTANT

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU BUDGET 2017 ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2017-2018-2019**

AVIS est, par les présentes, donné que le Conseil municipal de la Ville de Saint-Constant adoptera le budget pour l'exercice financier 2017 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2017, 2018 et 2019 lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra le jeudi 15 décembre 2016 à 19h **dans la salle du Conseil, à l'hôtel de ville situé au 147, rue Saint-Pierre, Saint-Constant.**

Les délibérations du Conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.

Le présent avis est également disponible pour consultation sur le site web de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.ville.saint-constant.qc.ca/> . Seule la date de publication dans le journal servira, le cas échéant, pour la computation des délais prévus par la Loi.

DONNÉ à Saint-Constant, ce 21 novembre 2016.


Me Sophie Laflamme, greffière, OMA, DGA
Directrice du Service des affaires juridiques et greffe